



Le Prêt PASS-TRAVAUX "CASTORS"



Il vous permet de financer des travaux que vous réalisez vous-même dans votre logement, sans passer par une entreprise ou un artisan tout en obtenant des prix préférentiels sur les achats de matériaux auprès d'enseignes référencées. Travaux d'amélioration ou de finition : mise aux normes d'habitabilité, travaux prioritaires sur le bâtiment, économies d'énergie, amélioration de l'habitat, dépenses d'entretien et de revêtement de surface.

Les CASTORS

Réunies au sein de la CONFÉDÉRATION NATIONALE D'AUTOCONSTRUCTION CASTORS, les Associations CASTORS sont présentes dans de nombreuses régions en France. Elles regroupent aujourd'hui près de 50 000 adhérents répartis sur tout le territoire national.

Si vous faites des travaux vous-même, les Castors :

- vous informent sur les matériaux,
- vous guident dans vos choix,
- vous conseillent sur la mise en oeuvre (pose) des matériaux en conformité avec les règles de l'art,
- vous orientent vers les bons fournisseurs,
- réalisent si besoin un appel d'offres.

Les Castors vous aident également à choisir les meilleurs devis, voire à renégocier certains prix quand cela est possible.

Caractéristiques du prêt

Le Prêt PASS-TRAVAUX est un financement en crédit total à hauteur de **8 000 €**, sur une durée pouvant aller jusqu'à 10 ans, au taux de **1,5 %*** hors assurance optionnelle et même de **9 600 €** pour les salariés dont les revenus imposables sont inférieurs ou égaux à ceux qui sont indiqués ci-dessous.

Nombre de personnes du ménages	revenus imposables n-2 (après abattement de 10 % puis de 20 %)	
	zone A	zone B ou C
1	15 000 €	11 370 €
2	21 000 €	15 162 €
3	24 000 €	17 538 €
4	27 300 €	19 434 €
5 et plus	31 140 €	21 324 €

* Prêt 1% Logement au taux nominal de 1,5 % l'an hors assurance optionnelle. Assurance DIT (décès - perte totale et irréversible d'autonomie - incapacité totale temporaire de travail). Coût de l'assurance : 0,20 € par mois par personne assurée, pour 1 000 € empruntés. Taux annuel effectif global (TAEG) sur 10 ans : 1,97 %, assurance incluse pour une personne. Coût total du crédit 101,60 €.



Critères d'octroi spécifiques

Adhésion à une Association CASTORS

- Vous devez adhérer à une Association Castors
- Votre Association Castors vous communique ensuite un catalogue de fournisseurs agréés (hors Grande Distribution) auprès desquels vous bénéficiez généralement de réductions (5 à 50 % par rapport au prix de vente public).

Paiement sur factures

- Pour les opérations labellisées CASTORS, la facture d'achat de matériaux est prise en compte en totalité dans la mesure où le dossier s'inscrit bien dans le cadre d'un accord ASTRIA/Mouvement CASTORS et prévoyant le respect des règles concernant le travail clandestin et les moyens de les contrôler.
- Seules les factures de matériaux transitant par le canal de l'Union de Documentation et d'Entraide des CASTORS (UDEEC) acceptées et signées par l'emprunteur pourront être financées.
 - L'UDEEC regroupe les factures et les adresse à l'emprunteur qui les transmet à ASTRIA avec la mention "Bon pour paiement" ;
 - ASTRIA règle le montant des factures à l'UDEEC dans la limite du montant du prêt sollicité par l'emprunteur ;
 - Les règlements ne pourront pas être inférieurs à 2 600 €.

Les Associations régionales CASTORS

ARCIF - 78000 VERSAILLES
69, rue des Prés au Bois - Tél : 01 30 24 15 98

CASTORS DE L'OUEST - 44570 TRIGNAC
ZAC de Grandchamps - Rue Barbara - Tél : 02 40 17 89 89

CASTORS D'ALSACE - 67600 STRASBOURG
13, rue de Dunkerque - Tél : 03 88 61 77 66

CASTORS DU LOT 46090 CAHORS
Lamagdalaine - Tél : 05 65 22 32 06

CASTORS DU NORD - 60200 COMPIÈGNE
9, rue Clément ADER - Tél : 03 44 92 51 15

CASTORS RHONES-ALPES - 69100 VILLEURBANNE
425 cours Émile Zola - Tél 04 72 37 13 19

CASTORS DE LA SOMME - 80000 AMIENS
202, rue Saint Leu - Tél : 03 22 92 28 68



À qui adresser la demande :

1 Square Chaptal 92309 LEVALLOIS-PERRET CEDEX

 N° Vert 0 800 01 31 01

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

ASTRIA à BEAUVAIS :

12 rue Gambetta BP 40604
60006 BEAUVAIS CEDEX

Tél. : 03 44 48 58 21
Fax : 03 44 48 27 10

ASTRIA à COMPIÈGNE :

1 rue des Pâtisseries
60200 COMPIÈGNE

Tél. : 03 44 40 81 81
Fax : 03 44 40 03 77

ASTRIA à RENNES :

6 rue de l'Abbé Grégoire
35200 RENNES

Tél. : 02 99 22 20 40
Fax : 02 99 32 37 60

ASTRIA à BORDEAUX :

120 Route du Médoc BP 20161
33492 LE BOUSCAT CEDEX

Tél. : 05 56 16 12 55
Fax : 05 56 16 12 58

ASTRIA à LYON :

20 rue Childebert
69291 LYON CEDEX 2

Tél. : 04 37 23 51 70
Fax : 04 72 40 08 76

ASTRIA à MONTPELLIER :

Immeuble le Parthéna 1 CS 69001
145 rue de l'Acropole
34061 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 67 42 17 70
Fax : 04 67 42 17 79

ASTRIA à TOULOUSE :

15/17 allées Jean-Jaurès
31000 TOULOUSE

Tél. : 05 62 73 34 50/51
Fax : 05 62 73 34 59

ASTRIA à NICE :

Arenas, porte C
455 Promenade des Anglais
06299 NICE CEDEX 3

Tél. : 04 93 18 18 06
Fax : 04 93 71 50 69

ASTRIA à MARSEILLE :

Le Grand Prado,
6 allées Turcat-Méry
13008 MARSEILLE

Tél. : 04 91 29 62 29
Fax : 04 91 29 62 22

Siège social : 1 square Chaptal 92309 Levallois-Perret Cedex - Tél. : 01 57 77 51 23 - Fax : 01 57 77 54 99 - www.astria.com
ASTRIA - Association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - Organisme collecteur de la participation des employeurs à l'effort de construction enregistré sous le n°3 - SIRET 319 862 009 00127